

Jésus confie aux hommes le soin de pardonner

Mat 2,1-12

Lorsqu'on veut approcher honnêtement un récit évangélique, tel que celui de ce jour, il est indispensable de prendre le temps, le temps de le goûter, d'en savourer les moindres détails, de se laisser étonner, interroger par lui. En effet nous avons la fâcheuse habitude de ne retenir d'un récit que certains éléments, ceux qui viennent conforter notre pensée. Cette façon de faire ne respecte pas le texte. Je vous invite donc à oser un regard neuf, désintéressé sur le récit du paralytique, je vous invite à oser l'accueillir comme le ferait un enfant, sans arrière pensée aucune.

Qu'est-ce qui frappe à la première lecture ?

La tonalité qui est celle de la provocation : le récit accumule les attitudes heurtantes, déconcertantes, inhabituelles, mais aussi pleines d'humour, et ce, tant de la part du paralysé et de ses compagnons, que de la part de Jésus. Manifestement Marc, le rédacteur du récit, prend plaisir à provoquer.

C'est d'abord la foi du paralysé et de ses compagnons qui étonne !

Leur foi est bouleversante, elle n'a peur de rien, elle va droit au but, le ridicule ne les ébranle pas. Tous les moyens sont bons pour rejoindre Jésus. Puisque la porte est obstruée par la foule, ils glisseront leur copain par un trou ménagé dans le toit. La perspective d'une volée de reproches pour violation de domicile, pour effraction, irrespect, ne les effleure même pas. De la part de Jésus, on s'attendrait au moins à un petit reproche, ne serait-ce que pour calmer la colère de la belle-mère de Pierre, qui voit l'intérieur de sa maison transformé en champ de bataille ; mais au contraire, c'est l'admiration pour la foi du handicapé et de ses porteurs.

Et ce n'est pas tout. Jésus en rajoute encore : il va guérir et pardonner l'homme de la civière. Concernant sa guérison, l'étonnement est mitigé, car ce n'est pas la première fois que Jésus guérit, et puis il n'est pas le seul à le faire, certains adeptes du judaïsme exerçaient un ministère de guérison. Jésus y fait allusion en Mat 12,27 :

*« Si c'est par Beelzeboul que j'expulse les démons,
par qui vos adeptes les expulsent-ils ? »*

Mais concernant le pardon, c'est tout autre chose. Sur ce point, l'étonnement est total. Jamais encore un homme n'avait engagé la miséricorde de Dieu. La tradition des anciens ne concevait pas qu'un homme, fût-il roi, grand prêtre, prophète, puisse accorder le pardon divin à un des membres du peuple de Dieu. Mais il faut reconnaître que cet interdit n'empêchait pas les israélites du temps de Jésus de pratiquer des prières de pardon, des sacrifices de réparation. Il existait même une fête très populaire toute consacrée à l'expiation des péchés : le Yom Kippour ou Jour de l'expiation. N'empêche que jamais personne n'aurait osé dire à quelqu'un : « Tes péchés te sont pardonnés ! » Prononcer ces mots eut été sacrilège. Et voilà que Jésus les prononçait. La réaction ne se fait pas attendre : « Pour qui se prend-il, cet homme ? Ne mérite-t-il pas la mort ? »

On pourrait croire que, ce faisant, Jésus avait poussé le scandale à son paroxysme, et bien non. Jésus va le pousser plus loin encore. Comment ? En associant ses disciples à son pardon. La fin du récit, telle que Matthieu la formule, fait nettement allusion à leur association au pardon de Jésus :

« A cette vue, les foules furent saisies de crainte et glorifièrent Dieu d'avoir donné un tel pouvoir aux hommes. » Mat 9,8.

Non seulement Jésus exerce ce pouvoir divin, mais il invite les humains à l'exercer en son nom. Oui, en Jésus nous sommes devenus un peuple de miséricordieux et l'exercice de cette miséricorde est notre mission à tous. N'est-ce pas merveilleux !

Et pourtant que de chrétiens doutent encore de cette mission ! Sans difficulté, ils reconnaissent à Jésus et à ses apôtres le pouvoir de pardonner. Mais imaginer qu'ils en disposeraient eux aussi, leur semble sacrilège.

Comment expliquer cette peur ?

Serait-ce parce que le mot 'pouvoir' les impressionne ? Si c'était le cas, remplaçons-le par un autre, moins intimidant et plus humble, celui de 'service', car le 'vrai pouvoir' nous dit Jésus est 'service de tous'. Oui, vous et moi sommes serviteurs du pardon divin !

Le pardon divin n'est donc pas la chasse gardée des seuls prêtres, et ni le confessionnal, le seul lieu pour l'obtenir. Il se reçoit aussi, je dirais surtout, dans le quotidien de nos vies de simples baptisés. Jésus n'a-t-il pas dit et redit :

« Heureux les miséricordieux, car ils obtiendront miséricorde ! » Mat 5,7 et encore : *« Si ton frère vient à pécher, va le trouver seul à seul, s'il t'écoute, tu auras gagné ton frère (autrement dit : Il sera pardonné de moi) Mt 18,15, et encore : « Si tu te souviens que ton frère à quelque chose contre toi, laisse-là ton offrande, va d'abord te réconcilier avec ton frère... »* Mt 14,23

L'histoire vient confirmer ce que je vous dis. En effet il faut attendre le 8^{ème} siècle pour que l'Eglise commence à inviter ses fidèles à 'confesser' leurs fautes secrètes ou seulement vénielles. Jusqu'à cette époque, seules les fautes très graves et publiques et, telles que le meurtre, l'apostasie (et l'adultère), pouvaient être l'objet d'un aveu à l'évêque dans le cadre d'une procédure sacramentelle. Pour les autres fautes, aucune procédure n'était prévue.

Comment les chrétiens des premiers siècles faisaient-ils pour s'assurer du pardon divin ?

En se souvenant qu'à leur baptême, ils avaient été pardonnés de tous leurs péchés, passés présents et futurs et en manifestant leur sincère repentir à travers un geste. Ce geste pouvait recouvrir plusieurs formes : une démarche de réconciliation, une reconnaissance de tort, une aumône, un jeûne, l'aveu de sa faute à un frère ou une sœur aîné, une prière de contrition. L'appel de l'apôtre Jacques (chap. 5) à se confesser les uns aux autres *« Confessez-vous les uns aux autres ! »* et la 'Confiteor' du début de nos messes *« Je confesse à Dieu et à vous mes frères... »*, sont autant de traces de cette première pratique.

Depuis le concile Vatican II, le peuple de Dieu redécouvre 'la nouveauté' du pardon de Jésus. La mise en veilleuse du confessionnal n'est pas que négative. Elle peut correspondre à une double prise de conscience, celle de l'immensité du pardon de Jésus opéré lors de notre baptême et celle du don fait à chaque baptisé de pouvoir pardonner.

Et je termine cet enseignement par un exemple de pardon accordé par un simple baptisé, en l'occurrence mon père : Un jour, lors d'une retraite,...